REUNION COMITE DIRECTEUR
18 JANVIER 2025

LRCR/DM-DP-ND/18-01-25/174

Présents :
ANGELINI G, BERGIER A, BONNEVAL VESCOVALI T, CATELIN E, CHOMEAU C, CORAZZINI PA, DESTAILLEUR A, DIONISI P, GAYA L, GRAZIANI S, JUGIE JP, LESUEUR B, MAIRE L, MARCELLESI D, MAURICETTE O, ORLANDI O, ORSINI F, PILET F, VOGLIMACCI ME.
Absents :
DUHAMEL J, BELANGER-HUSSON C, BELANGER JB, GALANO D, GIOVANNONI F
Assistent :
DEL MORO A, GIAMARCHI A, POCQ D, PONZEVERA A.

Début séance à 10H15

Le Comité directeur, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les statuts peut délibérer.

Le Président remercie les présents et revient sur les élections de la LIGUE RÉGIONALE CORSE DE RUGBY qui ont eu lieu le 20 décembre 2024.

Il rappelle la procédure de vote qui a été gérée électroniquement par la société VOXALY du jeudi 19 décembre 09h00 au vendredi 20 décembre 12h00, ainsi que la composition du collège électoral récapitulée ci-dessous :

Ligue_Nom	Ligue_Code	Nom_Club	Code_Club	Licenciés	Voix
CORSE	2005E	CITE IMPERIALE RUGBY CLUB	7914T	0	0
CORSE	2005E	STADIU CAPICURSINU XV	7936R	13	0
CORSE	2005E	RUGBY CLUB CARGESE OUEST CORSE	8028M	18	1
CORSE	2005E	A S VENTISERI XV	6108P	38	2
CORSE	2005E	CORTE RUGBY CLUB	7308M	30	2
CORSE	2005E	RUGBY BIENVEILLANT D'AJACCIO	7976H	33	2
CORSE	2005E	RUGBY CLUB OLYMPIQUE ALTA ROCCA RIZZANESE VALINCO	7179C	75	3
CORSE	2005E	ASSOCIATION RUGBY CLUB DU NEBBIU	7657A	65	3
CORSE	2005E	PORTIVECHJU RUGBY	7815Q	84	4
CORSE	2005E	PORTO VECCHIO XV	7160H	147	6
CORSE	2005E	CLUB RUGBY AMATEUR DE BALAGNE	6170G	152	7
CORSE	2005E	R C LUCCIANA	4963V	204	8
CORSE	2005E	BASTIA XV	6716A	247	8
CORSE	2005E	R C AJACCIEN	6631H	263	9
Total				**1369**	**55**

2 listes étaient en présence et c'est la liste INSEME PER U RUGBY CORSU menée par MARCELLESI Dominique qui a remporté le suffrage avec 29 voix contre 26 voix pour la liste CONSOLIDER LES ACQUIS menée par PAGLIAI Christophe.
Après les calculs proportionnels effectués par la CSOE :

19 membres sont donc élus sur la liste INSEME PER U RUGBY CORSU
MARCELLESI Dominique
ANGELINI Gérald
MAURICETTE Olivier
GIOVANNONI Freddy
BONNEVAL VESCOVALI Triskèle
LESUEUR Béata
CHOMEAU Christophe
ORLANDI Olivier
GRAZIANI Solange
GALANO Dimitri
MAIRE Laurence
DIONISI Petrusantu
HUSSON BELANGER Christine
CATELIN Elsa
JUGIE Jean-Pierre
BELANGER Jean-Baptiste
GAYA Laurent
PILET Florian
DUHAMEL Jérôme

5 sur la liste CONSOLIDER LES ACQUIS qui après plusieurs démissions a confirmé les personnes suivantes :
ORSINI Fabrice
VOGLIMACCI Marie
DESTAILLEUR Agnès
BERGIER Alain
CORAZZINI Pierre-Antoine

Le Président félicite tous les membres.

Le Président met au vote la candidature de MAURICETTE Olivier au poste de Secrétaire Général :
Vote pour : [18]
Vote contre : [0]
Abstention : [1]
Ne participe pas au Vote : [4]
MAURICETTE Olivier est élu Secrétaire Général.

Le Président le félicite et met au vote la candidature de ORLANDI Olivier au poste de Trésorier :
Vote pour : [18]
Vote contre : [0]
Abstention : [1]
Ne participe pas au Vote : [4]

Le Président félicite ORLANDI Olivier qui est élu Trésorier.

Il évoque pour finir la démission de THEURIER Frédéric de son poste de référent handicap au sein de la LIGUE et propose la candidature de POCQ DAVID qu'il met au vote :
Vote pour : [19]
Vote contre : [0]
Abstention : [0]
Ne participe pas au Vote : [4]
POCQ David est élu référent handicap.

Le Président propose de soumettre au vote la nomination de 3 membres honoraires conformément au règlement intérieur : *le titre de membre honoraire peut être décerné, par le Comité Directeur, pour services rendus en tant qu'élu de la Ligue Régionale c'est à dire, Président, Secrétaire Général ou Trésorier Général ou membre du Comité Directeur ayant effectué plus de huit ans dans la fonction. Les membres honoraires peuvent assister aux séances du Comité Directeur à titre consultatif.*

GIAMARCHI André
Vote pour : [19]
Vote contre : [0]
Abstention : [0]
Ne participe pas au Vote : [4]

PONZEVERRA Etienne
Vote pour : [19]
Vote contre : [0]
Abstention : [0]
Ne participe pas au Vote : [4]

DELMORO Alain
Vote pour : [19]
Vote contre : [0]
Abstention : [0]
Ne participe pas au Vote : [4]

Le Président présente l'organigramme ci-après en précisant le rôle des référents et des différents pôles dont le fonctionnement est appelé à être transversal.

COMITÉ DIRECTEUR	BUREAU	MARCELLESI
		ORLANDI
		MAURICETTE
		DUHAMEL
		ANGELINI
		MAIRE
		GALANO
		VOGLIMACCI
		DESTAILLEUR
		GIOVANNONI
		VESCOVALI
		LESUEUR
		CHOMEAU
		GRAZIANI
		DIONISI
		HUSSON-BELANGER
		CATELIN
		JUGIE
		BELANGER
		GAYA
		PILET
		ORSINI
		BERGIER
		CORAZZINI

PRÉSIDENT
MARCELLESI

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	TRÉSORIER	SG ADJOINT	VICE-PRÉSIDENT
MAURICETTE	ORLANDI	DUHAMEL	ANGELINI

AUTRES MEMBRES DU BUREAU			
MAIRE	GALANO	VOGLIMACCI	DESTAILLEUR

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER	
Secrétariat Général	MAURICETTE
Trésorier	ORLANDI
Formation	MAURICETTE
Relations FFR	DUHAMEL
Compétitions	DUHAMEL
Arbitres & RF	JUGIE
Affiliations / Mutations	LESUEUR
Discipline / Appel / Litige	LESUEUR
Contrôle des obligations	ORSINI

PÔLE DÉVELOPPEMENT	
Communication / MS / RP	MAIRE
Partenariat / Marketing	GAYA
Culture & Social	DIONISI
Évènementiel	MAIRE
Billetterie	*GIAMARCHI*
Bénévolat	ANGELINI
Logistique et intendance	VESCOVALI
Infrastructures	*CESARIO*
Informatique	CATELIN
RSE	CORAZZINI

PÔLE SPORTIF	
Coordinateur	*CARBOU*
Écoles de rugby	CHOMEAU
Scol'ovale	ANGELINI
Nouvelles pratiques	GALANO
Rugby à 7	BELANGER
Rugby féminin	CATELIN
Académie	PILET
M16-19	VOGLIMACCI
Arbitres	JUGIE
Squadra Corsa	*GIAMARCHI*
Éthique du rugby	CATELIN
Médical	HUSSON-BELANGER

Agnès Destailleur demande si les financements convenus avec la précédente mandature concernant le rugby féminin et notamment les catégories F18 et F15 seront maintenus pour la saison en cours.
Le Président précise qu'aucun engagement pris sur ce sujet ne sera revu.

Fabrice Orsini questionne la position du nouveau Comité Directeur sur le Projet SEVEN.
Le Président s'interroge sur la pertinence du projet en l'état au vu des coûts engagés la saison dernière pour des séniors.
Fabrice Orsini précise que le POS et sponsoring fléché couvrent les frais : POS : 20000€ et Copie Conforme 20000€.
Le Président précise que le sponsoring de Copie Conforme est de 10000€ et est consommé aux ¾ par des contrats de leasing liant la Ligue à Copie Conforme. Il précise également que le coût du SEVEN la saison passée était de 65000€, ce qui fait un coût net de plus de 40000€ pour la ligue, puisé sur d'autres sources de financement.
Un échange s'engage entre le Président et Fabrice Orsini sur l'intérêt du SEVEN dans le développement du rugby Corse.

Il n'y a plus de question, ni de remarque.

Le Président clôture la séance à 11h45

Le Président,
MARCELLESI Dominique,

Le Secrétaire Général,
MAURICETTE Olivier,

Le Trésorier,
ORLANDI Olivier.